



Crédit photo : Sidobre Tourisme

Code balisage

PR

- Bonne direction
- A gauche
- A droite
- Mauvaise direction



SURICATE
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE

SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr



Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 5 h

Longueur : 15.3 km

Dénivelé positif : 517 m

Difficulté : Facile **2**

Type : Boucle

Départ : Devant le bureau d'information touristique

📍 GPS : 43.7614, 2.4367

Randonnée entre vallées et plateaux, entre forêts et points de vue, en passant par Saint-Pierre de Trivisy, Notre Dame de Tournadous et la maison de la vallée du Gijou.

Cette randonnée alterne entre montées et descentes en pleine nature avec de beaux points de vue. En milieu de circuit, vous pourrez découvrir le sentier de la biodiversité à la maison de la vallée du Gijou.

Ne partez pas du hameau de Ganoubre sans avoir visiter l'église Notre Dame de Tournadous avec son cèdre classé « arbre remarquable ».

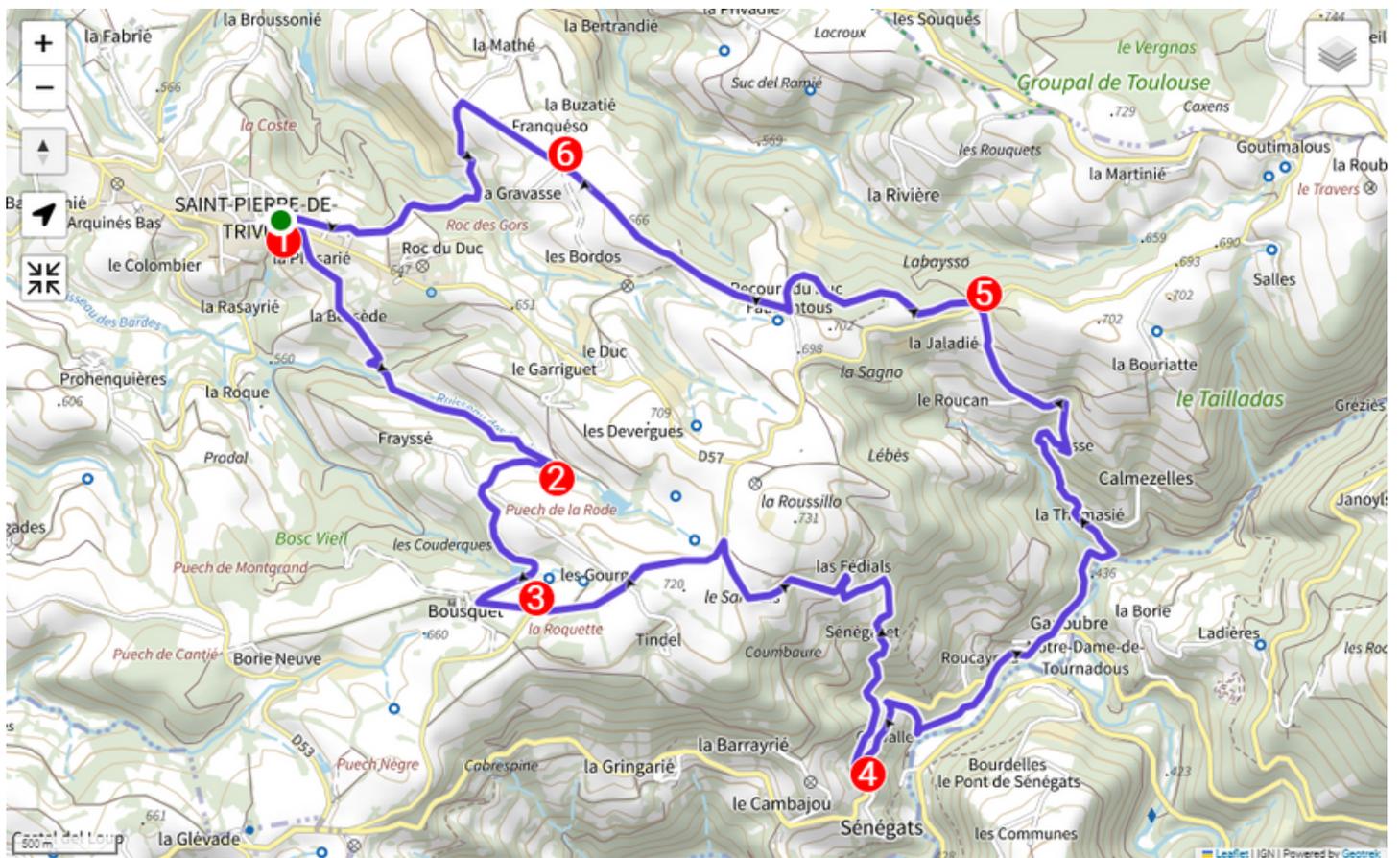
Une longue partie à découvert vous attend entre le Roucan et Saint-Pierre de Trivisy.

Venez découvrir à la fin de votre randonnée, la statue polychrome de la Vierge à l'Enfant datant du XIVe siècle dans l'église de Saint-Pierre de Trivisy.

Possibilité d'une version plus courte avec le circuit du Garriguet : distance 5km - Durée : 1h30 - Altitude maximum : 652m

Traces GPX disponibles également via le site de l'office de tourisme ou de Geotrek





1 Partir vers la mairie et rejoindre la D57. La suivre en montant sur quelques dizaines de mètres et bifurquer à droite par le chemin de la Bessède. Au bout de la route goudronnée, prendre le sentier qui passe au milieu d'une haie, continuer en longeant un pré sur la gauche. A la piste forestière, partir à droite puis à gauche à la patte d'oie en remontant le long du ruisseau.

2 Circuit du Garriguet : avant le petit pont, bifurcation à gauche pour la variante plus courte, circuit du Garriguet. Traverser le ruisseau et remonter la piste empierrée. Au bitume, continuer par la gauche, passer entre deux maisons puis devant les maisons du Garriguet. A la D57, prendre en face la petite route du Duc. Après les maisons, suivre la piste qui descend à gauche, passer un ruisseau et devant les maisons de las Bordos. A la route (jonction randonnée Maison de la vallée), partir à gauche.

3 Randonnée de la Maison de la vallée : avant le petit pont, monter par la piste de droite, traverser la route et continuer en face. Contourner le lac par la gauche et aux dépendances du château de Bousquet, suivre la large piste à gauche.

4 A la D89, prendre à gauche, puis la première petite route à droite pour rejoindre le hameau de las Fedials, puis descendre au hameau de Sénégazet.

5 A la D157, sur la gauche, passer devant Curvalle et dans un grand virage descendre par un sentier qui part à droite jusqu'au Gijou. Continuer à gauche puis à droite à la route. A l'entrée de Ganoubre, suivre le sentier qui monte à gauche vers Notre Dame de Tournadous. Prendre le sentier qui contourne les maisons par le chemin du cimetière. A la D157, prendre à gauche et après 50 m suivre la petite route à gauche vers la Thomasié. Laisser une piste à droite dans la deuxième courbe de la route. Arrivé aux maisons, prendre la piste empierrée à gauche, passer devant la Jasse et rejoindre la route du Roucan. Suivre le goudron en montant vers la D89.

6 A la D89, traverser la route et prendre la piste en terre de gauche, puis à droite en restant en lisière des plantations pour rejoindre la route au niveau de Fanventous. Suivre la route par la droite. Après environ un kilomètre, jonction avec le circuit du Garriguet.

7 Jonction avec le circuit du Garriguet.
8 Au bout de la route, descendre par la piste empierrée à gauche, traverser le ruisseau et remonter vers le village. A la deuxième intersection, continuer par la piste empierrée, passer devant le cimetière et suivre la route goudronnée jusqu'au bout. Tourner alors à gauche pour rejoindre la mairie et le parking.

Randonner, c'est aussi prévoir un équipement adapté (chaussures, vêtements, eau...) et respecter l'environnement du sentier.